TERRES d'estuaire

JUILLET 2016
N°1
LE MAGAZINE
DE VOTRE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

ARCINS - ARSAC - CANTENAC - CUSSAC FORT-MÉDOC - LABARDE - LAMARQUE
LUDON-MÉDOC - MACAU - MARGAUX - LE PIAN-MÉDOC - SOUSSANS

DOSSIER

UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX ET RESPONSABLE

Les grands projets

Médoc Estuaire
Communauté de Communes
Terres d'envies

Ponton pour bateaux à passagers et paquebots fluviaux, Cussac Fort-Médoc

Médoc Estuaire
Communauté de Communes
Terres d'envies

TERRES D'ESTUAIRE : VERS UN NOUVEL HORIZON

Voici le nouveau magazine annuel du territoire. Une vision politique, une photographie de la vie de ses communes, des bilans et des projets pour mieux connaitre, comprendre et apprécier votre collectivité et son fonctionnement. Reflet de la volonté qui anime vos élus, ce média signe aussi toute la dynamique de l'esprit communautaire Médoc Estuaire.

Bonne découverte !

Fabienne Ouvrard,
VP en charge
de la Communication

TERRES D'ESTUAIRE - Juillet 2016
Magazine édité par la CdC Médoc Estuaire
Tél. : 05 57 88 08 08 - **Site internet :** cc-medoc-estuaire.fr - **Directeur de la publication :** Gérard Dubo - **Rédacteur en chef :** Fabienne Ouvrard - **Rédaction :** Agence SEPPA - **Photos :** Communauté de Communes, Séverine Lagrabette, communes membres de la CdC, ©Atelier Bleu, ©BPM architectes (ALSH le Pian), ©Philippe Roy, ©Syméon Gurnade, ©Ranch des Lamberts
Photo de couverture : Ponton pour bateaux à passagers et paquebots fluviaux, Cussac Fort-Médoc ©Phillippe Bruno
Réalisation : Agence SEPPA, tél. 05 57 300 910 - imprimé sur papier recyclé à 12 500 ex.

3
EDITO
Gérard Dubo

9
BRÈVES D'ESTUAIRE

4
DOSSIER
UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX ET RESPONSABLE
Les grands projets

10
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Le territoire tend les bras aux entreprises

12
ZOOM SUR
Le budget 2016

14
À VOTRE SERVICE

ÉDITO

« Une profonde réforme de l'administration territoriale est engagée depuis de nombreuses années. »

Une profonde réforme de l'administration territoriale est engagée depuis de nombreuses années.

Après diverses lois, plus ou moins lisibles et coercitives, le parlement a voté, le 7 août 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Cette loi a entre autres objectifs de :

- réduire le nombre de syndicats intercommunaux ;
- transférer de nouvelles compétences aux Communautés de Communes ;
- fixer un seuil minimal de population (15 000 habitants) pour les Communautés de Communes.

Médoc Estuaire n'est pas impactée par ce dernier critère mais très concernée par des regroupements qui sont susceptibles de remettre en cause son intégrité territoriale et, par là même, son existence. La métropolisation représentait le risque majeur.

C'est contre cette menace qu'avec tous les élus communautaires, je me suis battu.

Nous avons su faire valoir notre travail, reconnaitre notre attachement à l'identité médocaine.

Le vote de la commission départementale du 29 mars 2016 a confirmé Médoc Estuaire dans son intégrité territoriale et son autonomie. Il nous est également donné, à l'horizon 2025, l'opportunité d'envisager un rapprochement avec tout ou partie de la Communauté de Communes Médullienne, voisine de notre territoire. Cette décision majeure a un impact à court terme mais aussi à long terme.

Nous avons pu voter, en toute sérénité, un excellent budget, respectueux de nos engagements. Dans un contexte très contraint, les élus ont fait le choix de ne pas alourdir la fiscalité quand le département a été dans l'obligation d'imposer une augmentation de 9 %. J'imagine assez facilement les réactions des élus de Médoc Estuaire si nous avions soumis au vote une telle augmentation !

Je comprends et soutiens sans réserve le Président du Conseil Départemental lorsqu'il demande une pause dans la baisse des dotations de l'État. Je pourrais souhaiter également l'arrêt des transferts de charges non compensés ainsi que des contraintes réglementaires et administratives.

Sur le moyen terme, nous allons poursuivre la mise en œuvre de notre projet de mandat en respectant la planification que nous avions évaluée.

Nous allons, de manière posée et réfléchie, préparer l'avenir de notre territoire, en le structurant toujours mieux et en renforçant la cohérence entre les onze communes de la CdC.

Nous bénéficions de la lisibilité indispensable à toute action politique et cela pour la durée du mandat.

Gérard Dubo

Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

DOSSIER

UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX ET RESPONSABLE

Accueil de Loisirs sans Hebergement, le Pian-Médoc

FIL ROUGE DE L'ACTION DE LA COLLECTIVITÉ POUR LES ANNÉES À VENIR, LE PROJET DE MANDAT A ÉTÉ VALIDÉ EN JUIN 2015. CE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT, RÉSULTAT DU TRAVAIL DE CONCERTATION DES ÉLUS ET SYNTHÈSE DES BESOINS DU TERRITOIRE, EST AMBITIEUX ET RESPECTUEUX DE L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL. IL INSISTE SUR QUATRE ENJEUX MAJEURS : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE, LA COHÉSION SOCIALE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Une Communauté de Communes (CdC) est une collectivité particulière : le programme d'action des représentants qui y siègent ne peut être défini qu'après leur élection. Le projet de territoire de la CdC Médoc Estuaire a donc été approuvé en juin 2015, après plusieurs mois de concertation et de maturation. « Cette feuille de route repose sur trois piliers : une stratégie de développement durable, un fonctionnement et des services respectueux de l'équilibre territorial et une politique d'investissement ambitieuse, mais adaptée à nos moyens », résume Gérard Dubo, président de la CdC.

PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les élus ont souhaité donner la priorité au développement économique, touristique et à l'emploi. Le territoire, qui compte déjà de nombreuses entreprises, souhaite renforcer son attractivité avec la création et l'extension de zones d'activités. La création d'un office de tourisme à Margaux vise à promouvoir un vignoble prestigieux pour l'ensemble des 4 appellations, mettre en valeur un patrimoine naturel riche et valoriser la façade estuarienne, alors que le tourisme fluvial se développe fortement. La CdC est déterminée à préserver le cadre de vie de ses habitants, avec la rénovation d'une partie du réseau routier, la mise aux normes de la déchèterie d'Arsac et la création d'un nouveau site à Lamarque.

AMÉLIORER LES SERVICES D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

La collectivité s'implique également en matière de cohésion sociale. Des efforts importants vont être consacrés à l'accueil des enfants et des jeunes du territoire, avec la construction d'un nouvel ALSH au Pian-Médoc et une aide proposée aux communes qui souhaitent rénover leurs installations. De nouveaux moyens seront dévolus à la police communautaire pour prévenir la délinquance.

DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE GRÂCE À LA MUTUALISATION

Avec le projet de territoire, les élus ont approuvé fin 2015 un schéma de mutualisation. Il permettra à la collectivité et aux communes de mettre en commun des moyens et du matériel afin de réaliser des économies d'échelle sans diminuer la qualité de service. Enfin, la feuille de route de la CdC prévoit de poursuivre l'aménagement du territoire avec l'implantation de la fibre optique et la mise en valeur de la façade estuarienne.

LA MUTUALISATION EN ACTION : L'EXEMPLE DU BROYEUR DE DÉCHETS VERTS

Le broyeur de déchets verts est le premier exemple concret de mutualisation des moyens. La Communauté de Communes en a fait l'acquisition en 2015 à la demande de plusieurs municipalités. Cet équipement est utilisé pour transformer les branches en copeaux, qui servent ensuite de paillage au pied des plantations. Cette pratique permet de limiter la prolifération des mauvaises herbes et de conserver l'humidité.

Le broyeur, mis en service en janvier, a déjà été utilisé par plusieurs communes. Les avantages sont pratiques et financiers. « La location est beaucoup moins chère et nous ne perdons pas de temps à aller à Bordeaux pour le chercher », résume Claude Destrian, adjoint aux services techniques de Labarde.

Autre exemple de mutualisation : une première commande conjointe de fournitures administratives pourrait être passée en 2016. De nouvelles formes de mise en commun des moyens sont à l'étude.

LES GRANDS PROJETS

LE PROGRAMME D'ACTION DE LA MANDATURE EST LANCÉ : CERTAINS PROJETS SONT DÉJÀ CONCRÉTISÉS, D'AUTRES EN COURS DE RÉALISATION.
PRÉSENTATION DU CALENDRIER ET DES GRANDES LIGNES DE CES INVESTISSEMENTS.

MARGAUX : UN LIEU DE RÉFÉRENCE POUR LE TOURISME

La construction d'un office de tourisme communautaire sur la commune de Margaux est l'un des projets emblématiques de la mandature. C'est aussi l'un des investissements les plus importants, avec un budget prévisionnel de 2,7 millions d'euros. À l'horizon 2019, les visiteurs locaux ou étrangers seront accueillis dans un espace d'environ 700 m^2 édifié sur le site de l'actuelle Maison du Vin et du Tourisme de Margaux. Les touristes y trouveront de l'information sur le monde du vin comme sur l'estuaire. Aménagé sous forme d'un espace de découverte interactive du territoire, la structure proposera une scénographie qui permettra de découvrir les atouts naturels et le patrimoine du territoire. En plus de renseigner et d'orienter, l'office de tourisme assurera la promotion des produits du terroir grâce à un espace de vente. Le bâtiment sera complété par un portail numérique, avec la création d'un site internet. Cette vitrine digitale adaptera l'information au profil et aux exigences du visiteur. Autre idée forte de la mandature, le projet de tourner davantage le territoire vers le fleuve viendra enrichir la palette de possibilités offertes aux touristes.

LES BERGES DE L'ESTUAIRE : PLUS BELLES, PLUS ACCESSIBLES

L'aménagement de la façade estuarienne est en marche : le ponton à passagers de Cussac Fort-Médoc a été mis en service début 2016. Cette structure, d'un coût de 600 000 euros, dont 480 000 euros de subventions, est destinée à accueillir des paquebots fluviaux comme le Scenic Diamond. La Communauté de Communes souhaite ainsi équiper les berges de l'estuaire afin de profiter des croisières, en plein essor. À partir de 2018, d'autres projets vont voir le jour sur les communes de Macau, Cantenac et Soussans. Il s'agira d'embellir et d'aménager les abords du fleuve pour que les pêcheurs, les habitants et les touristes puissent en profiter dans de meilleures conditions. Un point fort pour le cadre de vie et pour le tourisme, facteur de développement économique et priorité de la mandature.

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS

La Communauté de Communes multiplie les projets en faveur de l'accueil des entreprises. Deux nouvelles zones d'activités (ZA) vont être créées, une à Arcins (18 000 m²) et une à l'étude à Lamarque. Les élus souhaitent y favoriser la diversification des activités et l'implantation de services. Des extensions sont en cours de réalisation à Ludon-Médoc et Arsac. Le projet de mandat prévoit un budget de 2 605 100 euros pour ces ZA. Les entreprises qui choisissent de s'installer sur ces espaces aménagés pourront bénéficier de la fibre optique dans quelques années.

PLUS DE PLACE POUR L'ALSH

Le nouveau bâtiment de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du Pian-Médoc ouvre ses portes en juillet 2016. L'ancienne structure sera exclusivement consacrée à la petite enfance. Au-delà de cet équipement, l'intercommunalité va accompagner les mairies qui souhaitent rénover, agrandir ou construire des locaux destinés à l'accueil des enfants et des jeunes. Les projets seront financés à hauteur de 50 % du montant des travaux (plafonnés à 85 000 euros). Les communes de Ludon-Médoc, Macau et d'Arsac ont déjà manifesté leur intérêt.

RESTRUCTURATION D'AMPLEUR À LA DÉCHÈTERIE D'ARSAC

À côté de l'enfance et de la jeunesse, la modernisation des équipements touche aussi le développement durable avec le service de traitement des déchets. Mise en place en 1999, la déchèterie d'Arsac est victime de son succès et régulièrement saturée avec le traitement de 10 000 tonnes de déchets par an. Afin d'améliorer le service rendu aux habitants, aux professionnels et d'inscrire cette installation dans le cadre du développement durable, une réorganisation et une mise aux normes du site vont être menées en 2016. Ce projet de 1 328 000 euros (1 060 000 euros de subventions attendues), permettra de réduire les coûts de gestion et d'entretien pour la collectivité et d'améliorer le tri, le stockage et le recyclage des déchets. Cette rénovation sera complétée par l'aménagement d'une déchèterie à Lamarque et suivie de la résorption du site de Cussac Fort-Médoc.

INTERNET : LA FIBRE OPTIQUE À L'HORIZON 2022

Les élus ont décidé d'améliorer et de développer la couverture numérique du territoire. À partir de 2017 et jusqu'en 2022, un chantier d'implantation de la fibre optique et d'amélioration des dispositifs électroniques existants va être mené. 6 510 000 euros seront investis dans les travaux d'installation et de rénovation (dont 1,7 millions d'euros à la charge de la CdC). Ce projet a pour objectifs de renforcer l'attractivité de la Communauté de Communes en direction des entreprises et de fournir un service de meilleure qualité aux habitants.

DES PROJETS SUR TOUT LE TERRITOIRE

CUSSAC FORT-MÉDOC

QUOI ? Un ponton à passagers
QUAND ? 2016
COMBIEN ? 600 000 €
dont 480 000 € de subventions

ARCINS

QUOI ? Création d'une zone d'activités de 18 000 m²
QUAND ? 2017
COMBIEN ? 721 000 €
dont 541 000 € de subventions

MACAU - CANTENAC - SOUSSANS

QUOI ? Aménagement des ports (mobiliers, cales de mise à l'eau, pontons...)
QUAND ? 2018/2019/2020
COMBIEN ? 940 000 €

ARSAC

QUOI ? Mise aux normes et extension de la déchèterie
QUAND ? 2016
COMBIEN ? 1 328 000 €
dont 1 060 000 € de subventions

LE PIAN-MÉDOC

QUOI ? Un nouvel ALSH
QUAND ? Juin 2016
COMBIEN ? 1 050 000 €

LAMARQUE

QUOI ? Création d'une zone d'activités
QUAND ? 2017
COMBIEN ? En cours d'étude

MARGAUX

QUOI ? Un office de tourisme
QUAND ? 2019
COMBIEN ? 2,7 millions €

LUDON-MÉDOC

QUOI ? Extension de la zone d'activités de l'Aygue Nègre (10 000 m²)
QUAND ? 2017
COMBIEN ? 400 000 €

SUR LES 11 COMMUNES

QUOI ? Implantation de la fibre optique
QUAND ? À partir de 2017 et jusqu'en 2022
COMBIEN ? 6 510 000 €
dont 1 700 000 € à la charge de la CdC

Fibre optique

BRÈVES D'ESTUAIRE

LA FÊTE DE LA NATURE S'ENRACINE À SOUSSANS

La fête de la nature, des chiens et de la chasse passe à la vitesse supérieure trois ans à peine après sa naissance. Programmé les **30 et 31 juillet**, ce rendez-vous annuel aura lieu pour la première fois sur deux jours. Les nombreuses animations, difficiles à caler sur une journée, et la belle affluence de l'édition 2015 (4 000 entrées) ont motivé les organisateurs à étaler l'événement sur un week-end. Cette manifestation festive vise à faire connaître la chasse en mettant à l'honneur l'amour de la nature et des chiens. Un vide-greniers et des stands de produits régionaux : vin, miel, articles de chasse et de pêche seront proposés. Côté activités, les visiteurs pourront profiter d'expositions artisanales, de défilés de vélos fleuris, de calèches à chevaux et de démonstrations de chiens de défense et de sauvetage. Les enfants ne seront pas en reste, puisque des jeux et animations sont au programme. Le point culminant des festivités est prévu le samedi soir, avec un grand repas et un bal champêtre qui réuniront petits et grands !

MARGAUX SAVEURS À DÉGUSTER SANS MODÉRATION

Le millésime 2016 de Margaux Saveurs sera proposé à la dégustation les **18, 19 et 20 novembre.** Cet évènement de la découverte des crus de l'appellation a pour objectif de démystifier l'univers du vin au cours de rencontres avec les viticulteurs, commerçants, restaurateurs et hébergeurs. Les cinq communes de l'appellation Margaux se mettent en quatre et proposent chaque année depuis 8 ans des ateliers, repas, concerts, jeux, promenades commentées, séjours à prix spéciaux, visites de châteaux, un marché des saveurs et un tournoi de golf. Un programme riche, exigeant mais accessible à toutes les bourses puisqu'une partie des animations est gratuite. À ne pas manquer ! Plus d'information : www.margaux-saveurs.com

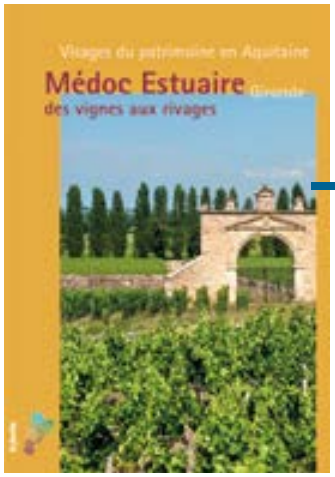

À DÉCOUVRIR

MÉDOC ESTUAIRE DES VIGNES AUX RIVAGES

À travers cet ouvrage, la Communauté de Communes et la Région valorisent le riche patrimoine d'un secteur en pleines mutations, conciliant le nécessaire développement économique et la préservation de ses héritages.

INFOS :

Visages du patrimoine en Aquitaine.
en librairie le 17 juin 2016

LA MÉDOCAINE FAIT LE PLEIN DE BONHEUR

Rendez-vous incontournable mêlant sport, découverte et convivialité, la randonnée VTT « la Médocaine » a encore une fois rempli ses objectifs. À Arsac, **samedi 21 mai**, plus de 6 500 personnes ont pris le départ de cette promenade déguisée qui serpente dans le vignoble et s'arrête parfois dans une propriété pour une dégustation ou pour écouter un concert. Les participants ont rivalisé d'imagination et de bonne humeur dans le choix de leurs costumes. Une fête colorée qui retiendra ce groupe de danseurs équipé de tutus roses, une bande d'as de cœur comme évadée d'Alice au Pays des merveilles ou encore une troupe de lapins roses... Comme chaque année, la Communauté de Communes a donné la main aux organisateurs et fourni une aide humaine et matérielle. Rendez-vous en 2017 !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LE TERRITOIRE TEND LES BRAS AUX ENTREPRISES

Plus de 2 000 entreprises sont implantées sur la Communauté de Communes. Ce chiffre reflète l'attractivité du territoire, trait d'union entre la métropole bordelaise et le Médoc. Une dynamique que les élus souhaitent encourager : première compétence de l'intercommunalité, le développement économique est la priorité du projet de mandat.

La Communauté de Communes passe à l'offensive : le projet de mandat insiste sur l'accueil des entreprises. Les élus souhaitent favoriser ainsi la création de richesse et la multiplication des emplois. Le développement économique, compétence essentielle de l'intercommunalité, offre des possibilités d'action concrète, en premier lieu l'établissement de zones d'activités (ZA), sites prisés qui offrent des terrains aménagés à des prix attractifs.

Aujourd'hui, sept ZA regroupent 80 entreprises qui emploient près de 500 salariés, soit 8,5 % des emplois du territoire. Pour répondre aux nombreuses demandes d'implantation et d'extension, l'aménagement de deux nouvelles ZA a été décidé. Elles devraient permettre la création de 40 à 50 emplois. En plus d'une fiscalité avantageuse, un accompagnement personnalisé est proposé aux nouveaux arrivants dans le but de faciliter leurs démarches administratives.

DIDIER MAU

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les élus ont-ils encore les moyens d'agir concrètement en faveur du développement économique et de l'emploi ?

En partenariat avec les communes, nous agissons d'abord dans le cadre de l'élaboration des différents documents d'urbanisme pour structurer un tissu économique de proximité répondant aux besoins locaux. Nous recherchons également des fonciers disponibles sur des sites stratégiques pour en faire l'acquisition, les aménager et pouvoir y accueillir des entreprises. Enfin, nous soutenons aussi les porteurs de projets afin de les aider à franchir tous les obstacles administratifs qui leur sont imposés.

Quels résultats concrets ont été obtenus ?

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'aire métropolitaine a intégré nos besoins en protégeant les territoires viticoles, en actant un pôle économique métropolitain en bordure de la RN 1215 (route de Soulac) et un pôle commercial structurant d'agglomération sur la route des châteaux tout en favorisant le développement des commerces et des activités de proximité.

Le développement des zones d'activité se poursuit : les travaux d'aménagement d'un nouveau site à Arcins vont débuter. Le dossier administratif de la future zone de Lamarque est en cours d'instruction. Des extensions sont programmées à Ludon-Médoc et à Arsac où nous sommes en capacité d'accueillir de nouvelles entreprises.

Nous constatons avec satisfaction la mise en service de la ferme photovoltaïque d'Arsac ainsi que l'autorisation accordée par la commission départementale d'aménagement commercial permettant une extension de 15 000 m² du pôle commercial du Pian-Médoc dans le cadre d'une restructuration complète de sa partie la plus ancienne.

Quelles sont les actions majeures à venir ?

Incontestablement, le projet majeur des prochaines années est celui de la construction d'un office de tourisme à Margaux sur le site de l'actuelle Maison des vins. Les viticulteurs de l'ensemble des appellations de notre territoire communautaire doivent disposer d'une vitrine digne de la réputation mondiale de leurs produits. Par ailleurs, la promotion de l'œnotourisme et la valorisation des deux golfs implantés sur la CdC constituent les meilleurs atouts pour inciter les touristes qui traversent nos communes à y séjourner.

Nous devons également engager un programme de requalification des zones d'activité en assurant une desserte haut débit satisfaisante et en améliorant la signalétique, les équipements publics et le cadre de vie.

Le suivi de chacune des entreprises de notre territoire est un enjeu économique et social majeur pour l'ensemble de notre Communauté de Communes. Il convient donc de doter nos services de moyens nécessaires à la réussite de cette mission essentielle.

1 895 000€

C'EST, EN EUROS, **LE BUDGET CONSACRÉ PAR LA CdC AUX ZA DE TERRE DE PONT, CHAGNEAU 2 ET L'AYGUE NÈGRE.**

2 100

C'EST **LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ** PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CdC

HORS ASSOCIATIONS LOCALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (SOURCE : INSEE ET BODACC AU 30/04/2016)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PORTRAITS D'ENTREPRISES

PHILIPPE MOINE

NATEC,
ZA DU LUGET,
LE PIAN-MÉDOC

Animé par « l'envie d'entreprendre, de développer une activité », Philippe Moine a repris Natec en avril 2012. Cette société, née en 1989, est l'un des fleurons industriels de la Communauté de Communes. Entreprise spécialisée dans les matériaux composites, Natec conçoit et fabrique des pièces en carbone, kevlar et fibre de verre. Ces produits de haute technicité sont prisés dans les secteurs aéronautique, industriel, ferroviaire et de la téléphonie. À la tête d'une équipe de cinq salariés, Philippe Moine a multiplié le chiffre d'affaires par huit en trois ans et vise le million d'euros d'ici à 2018. Pour atteindre cet objectif, Natec sera bien aidé par son positionnement géographique, au cœur de la ZA du Luget au Pian : « Il y a des donneurs d'ordre importants dans la région, notamment dans le secteur de l'aéronautique spatial défense. »

« NATEC conçoit et fabrique des pièces en carbone, kevlar et fibre de verre... »

« L'objectif aujourd'hui est de pérenniser l'activité et de stabiliser le chiffre d'affaires, qui dépasse les 6 millions d'€...»

EMMANUEL KELLER

SECB,
LUDON-MÉDOC

SECB est l'un des plus importants couvreurs du Sud-Ouest. L'entreprise créée et développée par la famille Berniard, forte de ses 45 employés, fait partie des rares intervenants locaux capables de gérer des opérations de grande ampleur. Dirigée depuis juin 2015 par Emmanuel Keller, ingénieur de formation, la société construit, rénove ou entretient les toitures de propriétés viticoles, de projets immobiliers ou de collectivités publiques. « L'objectif aujourd'hui est de pérenniser l'activité et de stabiliser le chiffre d'affaires, qui dépasse les 6 millions d'euros. » Basée à Ludon-Médoc, entre ses clients viticulteurs et Bordeaux, où l'entreprise a pris en charge des chantiers emblématiques comme la maison du vin, SECB est idéalement située. « Ce positionnement géographique nous permet aussi de rayonner dans tout le grand Sud-Ouest. »

LUCIEN DOLLEANS

AMG AQUITAINE,
ZA DE L'AYGUE NÈGRE,
LUDON-MÉDOC

Success story pour Lucien Dolléans ! Au départ employé d'une société spécialisée dans la couverture étanchéité et bardage, en région parisienne, il a gravi les échelons avant de fonder sa propre entreprise en 2003. 13 ans plus tard, il dirige trois sociétés. AMG Aquitaine se concentre sur l'étanchéité bitume ou PVC des toitures de bâtiments industriels ou d'immeubles, BECEB s'occupe du bardage, et ETT se focalise sur les particuliers, la rénovation et le SAV dont les contrats d'entretiens. Un petit groupe qui réalise tout de même 8 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 17 salariés. Installé à Ludon-Médoc, l'entrepreneur a démarré son activité chez lui avant de s'installer sur la ZA de l'Aygue Nègre en 2010. « Souhaitant privilégier le cadre de vie de Ludon-Médoc, nous avons pu profiter de prix de terrains attractifs, tout en étant proches de Bordeaux, où nous avons des chantiers importants, ainsi qu'aux portes du Médoc où l'activité se développe. »

« Nous sommes proches de Bordeaux où nous avons des chantiers importants, et aux portes du Médoc où l'activité se développe...»

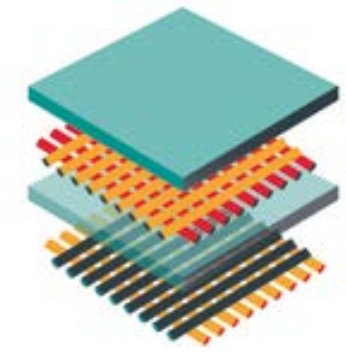

ZOOM SUR

DES INVESTISSEMENTS SANS HAUSSE D'IMPÔTS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURSUIT SA GESTION RESPONSABLE ET PRUDENTE. LES EFFORTS CONSENTIS EN 2015 PORTENT LEURS FRUITS : DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS PEUVENT ÊTRE ENGAGÉS EN 2016, ALORS QUE LES DOTATIONS DE L'ÉTAT BAISSENT. CES PROJETS SERONT FINANCÉS SANS RECOURIR À LA FISCALITÉ.

Malgré une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à hauteur de 250 000 euros pour la deuxième année, soit une chute de 10 % des recettes liées aux participations des institutions, le budget 2016 comporte de bonnes nouvelles. Il révèle un exercice 2015 maîtrisé, notamment grâce à un contrôle de gestion rigoureux. Deuxième point positif, il n'implique pas de hausse d'impôts. Les élus ont fait le choix de ne pas faire peser sur les ménages cette baisse de ressources par une éventuelle compensation fiscale. Parti-pris qui n'aura pas non plus d'incidence sur le niveau des investissements, puisque 2016 voit au contraire la concrétisation d'un programme ambitieux.
C'est l'élément central de ce budget : plus de 5 millions d'euros vont être consacrés au secteur économique (zones d'activités et lancement des études pour l'office de tourisme de Margaux), au développement durable (déchèterie d'Arsac), à l'accueil des enfants (ALSH du Pian-Médoc) et à la préservation du cadre de vie (entretien des voiries).

Le projet de mandat adopté en 2015 est bel et bien sur les rails.

JOSEPH FORTER

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES FINANCES

Quel est l'esprit du budget 2016 ?

Notre Communauté de Communes poursuit sa politique d'investissement et de services pour le développement de l'ensemble du territoire, malgré la conjoncture difficile. Dès 2015, nous avons instauré un contrôle de gestion assorti de la maîtrise rigoureuse des charges de fonctionnement.

L'exercice 2016 s'inscrit dans cette continuité. Les dépenses de fonctionnement et de personnel sont stabilisées. Nous maintenons les prestations sociales offertes aux familles des centres de loisirs, de l'accueil périscolaire et crèches. C'est un effort de plus d'un million d'euros, malgré les participations financières de la CAF, des familles et des communes. Autre choix fort : la CdC n'a pas recours au levier fiscal puisqu'elle fait le choix de maintenir les taux 2016 au niveau de ceux de 2015.

Après 13 ans d'existence, la volonté des élus a permis d'offrir à l'ensemble de nos communes, petites et grandes, des services de proximité, sans jamais perdre de vue la qualité de vie des habitants.

Quels sont les projets prioritaires ?

Pour continuer de développer le territoire nous investissions à hauteur de 5 millions d'euros. Les projets sont nombreux, nous nous concentrons notamment sur la construction du centre de loisirs du Pian-Médoc, la mise aux normes de la déchèterie d'Arsac et le lancement des études en vue de la création d'un office de tourisme à Margaux. Le développement économique est une autre priorité de la politique communautaire avec la viabilisation de la zone d'activité (ZA) d'Arcins et la poursuite de l'aménagement de la zone de l'Aygue Nègre à Ludon-Médoc. L'avenir des ZA est conforté avec l'acquisition de réserves foncières.

Comment se présente l'avenir financier de la collectivité ?

Nous allons respecter la feuille de route établie par le projet de mandat, poursuivre notre gestion maîtrisée et continuer à investir dans le cadre du PPI (Projet Pluriannuel d'Investissement).

Compte-tenu de la population du territoire, nous n'avons pas été concernés par le regroupement forcé avec d'autres intercommunalités, comme le prévoit la loi NOTRe. Cependant, à l'horizon 2025, un rapprochement avec la Communauté de Communes Médullienne voisine, pourrait être envisagé afin d'éviter la tentaculaire métropole.

19 087 661€
C'EST LE MONTANT **DU BUDGET 2016**

13 905 123€
C'EST LE MONTANT DE LA **SECTION FONCTIONNEMENT**

5 182 538€
LE BUDGET *CONSACRÉ AUX* **INVESTISSEMENTS**

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

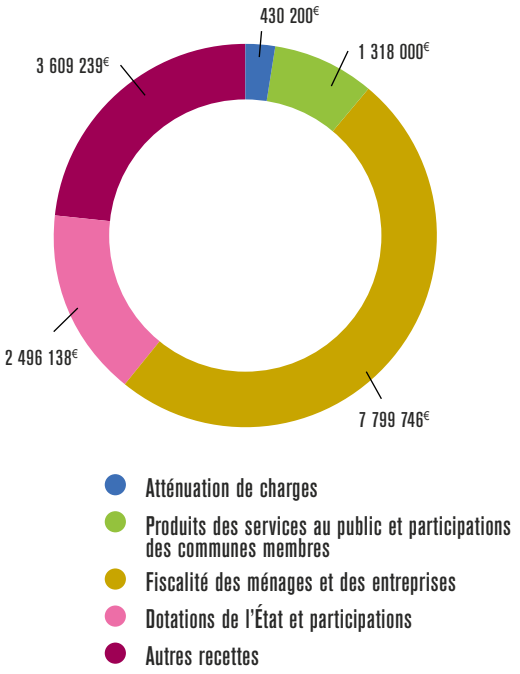

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

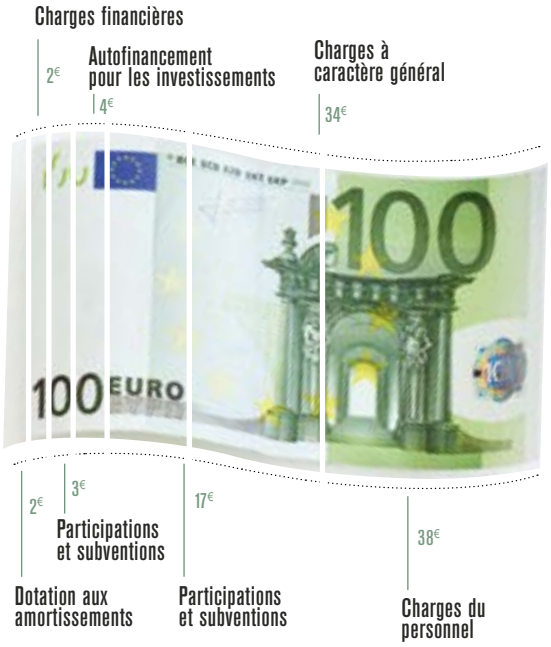

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) AU PIAN MÉDOC
Coût de l'opération : 949 000€ HT
Coût pour la collectivité après déduction des subventions 384 700€

MISE AUX NORMES DE LA DÉCHÈTERIE D'ARSAC
Coût de l'opération : 1 328 542€ HT
Coût pour la collectivité après déduction des subventions 265 709€

DÉMARRAGE DES ÉTUDES POUR LA CRÉATION D'UN OFFICE DU TOURISME À MARGAUX
Coût de l'étude : 100 000€ HT
Pas de subventions

VOIRIE COMMUNAUTAIRE
Coût de l'opération : 320 000€ HT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Une enveloppe d'un montant de 986 760€ HT est inscrite afin de privilégier le développement des zones activités économiques sur le territoire communautaire.

UN SERVICE POUR TOUS LES ÂGES

DEPUIS LA SORTIE DE LA MATERNITÉ ET JUSQU'À L'ÂGE ADULTE, LE PÔLE SERVICE AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE DES SOLUTIONS D'ACCUEIL AUX ENFANTS. UNE DIVERSITÉ DE SERVICES PERMISE PAR L'ACTION DE 125 AGENTS, RÉUNIS AU SEIN D'UN PÔLE DYNAMIQUE, QUI ÉVOLUE AVEC LE TERRITOIRE.

2 900
ENFANTS INSCRITS EN **APS ET ALSH**

500
ENFANTS FRÉQUENTENT *LES ALSH LE MERCREDI APRÈS-MIDI*

333
ENFANTS FRÉQUENTENT *LES ALSH PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES*

Dominique Barbé est animatrice en Accueil Périscolaire (APS) et en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Arsac depuis deux ans. Elle encadre des enfants scolarisés sur la commune, après l'école et pendant les vacances. « J'aime m'occuper des autres : c'est mon point fort », assure celle qui a œuvré toute sa vie au sein d'associations ou d'institutions, dans le service à la personne. Dans le cadre de l'accueil périscolaire, elle transmet son savoir-faire aux 6/11 ans. « J'ai voulu initier les enfants à des techniques traditionnelles qui reviennent à la mode, comme la couture, le tricot, mais aussi la poterie. » Comme les autres animatrices à pied d'œuvre dans chacune des 11 communes du territoire, elle mise sur la découverte et l'apprentissage.

DE LA PETITE ENFANCE À L'ADOLESCENCE

Le périscolaire et les accueils de loisirs ne sont qu'une partie des activités du pôle service au public, qui comprend plusieurs entités : les six ALSH (Arsac, Cussac Fort-Médoc, Le Pian-Médoc, Ludon-Médoc, Macau et Soussans), les APS présents sur chaque commune mais aussi deux crèches et deux micro-crèches, et le dispositif Action jeunes, destiné aux 11/17 ans pendant les vacances. Le pôle service au public gère également le relais assistantes maternelles (RAM), qui met en relation parents et nounous.
« C'est une vraie petite entreprise avec plus de 120 personnes », résume Aurélie Sandelli, directrice du pôle. « On travaille pour l'intérêt général, pour les familles, pour les enfants. La question centrale est : comment prendre en compte le rythme, l'évolution de l'enfant afin de proposer à chaque étape de sa vie un service adapté. »

VERS UN PROJET ÉDUCATIF INTERCOMMUNAL

Le partage des compétences complique l'organisation des services. « Les différents temps péri et extrascolaires sont sous la responsabilité de différents organisateurs pour un même public et parfois avec les mêmes agents », explique Michael Loiseau, coordinateur enfance-jeunesse. Autre problématique : le développement démographique et la forte périurbanisation du Sud de la Communauté de Communes qui entraînent une augmentation du nombre d'enfants et une multiplication des besoins. En vue d'adapter les actions et l'organisation du service, les élus vont s'asseoir autour d'une table pour évoquer ensemble l'avenir éducatif du territoire. Un projet intercommunal sera proposé dans le courant de la mandature.

TÉMOIGNAGE

« UN SERVICE À TAILLE HUMAINE »

Les trois filles de Karine Bret, habitante du Pian-Médoc, ont bénéficié de la diversité des services proposés aux enfants par la Communauté de Communes. « Les trois sont allées à la crèche à des rythmes différents. L'aînée a été accueillie un an avant l'école, la deuxième y a passé deux ans et la dernière, une journée par semaine pour s'habituer à l'environnement scolaire. On est content de l'accueil et de la disponibilité du personnel. C'est une crèche à taille humaine, un service de proximité certainement plus difficile à trouver en ville. » Les deux grandes, qui ont aujourd'hui 11 et 9 ans, ont aussi profité du temps périscolaire jusqu'à 18 heures. Un moment de récréation que la maman juge « souple et pratique ». Pendant l'été et certaines périodes de vacances scolaires, l'aînée et la cadette ont bénéficié de l'accueil de loisirs. « Les tarifs sont bien étudiés et on trouve un grand choix dans les activités proposées. » Karine Bret, actuellement en congé parental de trois ans après la naissance de sa petite dernière, envisage de recourir de nouveau à ces services communautaires si elle reprend une activité.

ACTION JEUNES ACCUEILLE LES ADOS JUSQU'À 17 ANS

La Communauté de Communes souhaite élargir le public d'Action jeunes, le service d'animation consacré aux adolescents en période estivale. Pendant six semaines, en juillet et en août, séjours, vacances sportives et temps en Passerelles (espaces jeunes de Macau et Cussac Fort-Médoc) seront proposés aux 11/17 ans contre 11/14 ans auparavant. Deux sorties d'une semaine chacune sont déjà programmées à Biscarosse et Bombannes. Action jeunes sera encore plus actif sur cette tranche d'âge dans les mois à venir : RDV sur www.cc-medoc-estuaire.fr/agenda-html

LES ANIMATIONS SE METTENT AU VERT

Mission accomplie pour l'animation « tri des déchets » : plus d'une quinzaine de classes d'écoles primaires ont participé à des initiations et des ateliers sur cette thématique. Lancée en mars, cette sensibilisation souhaitée par la Communauté de Communes porte les enfants du territoire à découvrir le tri des déchets, le recyclage et le compostage. Un ambassadeur du tri a été chargé d'animer et d'adapter les différents modules aux besoins des enseignants. Le dispositif va être évalué et fera l'objet d'un bilan. Il pourrait être reconduit.

MEMENTO DES SERVICES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

26, rue de l'Abbé Frémont
33460 ARSAC
Tel : 05 57 88 08 08
Fax : 05 57 88 90 64

OUVERTURE:
Lundi : 10h -12h/13h -17h
Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 -12h/13h -17h
Vendredi : 8h30 - 12h/13h -16h

www.cc-medoc-estuaire.fr

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

ARCINS 06 09 52 29 12 / apsarcins@medoc-estuaire.fr
ARSAC 06 45 75 37 26 / alsh.arsac@medoc-estuaire .fr
CANTENAC 06 09 52 28 67 / apscantenac@medoc-estuaire.fr
CUSSAC FORT-MÉDOC 06 45 75 37 67 / alsh.cussac@medoc-estuaire.fr
LABARDE 06 15 46 46 03 / apslabarde@medoc-estuaire.fr
LAMARQUE 06 15 46 48 28 / apslamarque@medoc-estuaire.fr
LUDON-MÉDOC 06 45 75 22 21 / alsh.ludon@medoc-estuaire.fr
LE PIAN-MÉDOC 06 46 90 17 82/ 06 15 46 47 05/ alsh.lepian@medoc-estuaire.fr
MACAU 06 45 75 53 64 / alsh.macau@medoc-estuaire.fr
MARGAUX 06 15 46 48 36 / apsmargaux@medoc-estuaire.fr
SOUSSANS 06 45 75 21 99 / alsh.soussans@medoc-estuaire.fr

OUVERTURE ALSH* : 11h30 -18h30 **OUVERTURE APS* :** 7h - 8h45 / 15h30 - 19h

Plus d'informations :
www.cc-medoc-estuaire.fr/-Enfance-et-jeunesse.html
*Horaires variables selon les communes

CRÈCHES ET MICRO-CRÈCHES

A PETITS PAS
138 Allée Grammont
33290 LE PIAN-MÉDOC
Lundi au vendredi : 8h - 19h
05 56 28 16 21
apetitspas@medoc-estuaire.fr

LES MILOUS
13 route du Vieux Chêne
33460 LAMARQUE
Lundi au vendredi : 7h30 - 18h30
05 56 79 10 85
microcreche@medoc-estuaire.fr

PETITS BOUCHONS
Rue de la Longua
33290 LUDON-MÉDOC
Lundi au vendredi : 8h - 18h
05 56 58 85 53
petitsbouchons@medoc-estuaire.fr

PICOTI
1 rue Armand Lalande
33460 CANTENAC
Lundi au vendredi : 7h30 - 18h30
05 56 79 18 58
microcreche@medoc-estuaire.fr

DÉCHÈTERIE D'ARSAC

Route de Lesclause,
Lieu-dit « La Passe de Monteil »
33460 ARSAC

Lundi au samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Dimanche : 8h30 - 12h
Fermée les jours fériés

DÉCHÈTERIE DE CUSSAC FORT-MÉDOC

Route de Saint-Laurent,
33460 CUSSAC FORT-MÉDOC

Du 1er avril au 30 septembre :
- Lundi au vendredi : 13h30 - 18h
- Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
- Dimanche : 8h30 - 12h
- Fermée les jours fériés

Du 1er octobre au 31 mars:
- Lundi au vendredi : 13h30 - 17h
- Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Dimanche : 8h30 - 12h
- Fermée les jours fériés

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

ANTENNES RAM
ARSAC, LUDON-MÉDOC, MARGAUX
06 28 56 70 74
ram.arsac@medoc-estuaire.fr

ANTENNES RAM
CUSSAC FORT-MÉDOC, LE PIAN-MÉDOC, MACAU
06 71 07 99 54
ram.macau@medoc-estuaire.fr

Horaires des animations collectives et permanences individuelles :
www.cc-medoc-estuaire.fr/Le-relais-assistantes-maternelles

SERVICE POLICE INTERCOMMUNALE

10A, rue de la Trémoille
33460 MARGAUX
05 57 22 21 55
sec.police@medoc-estuaire.fr

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 16h30

Patrouille police intercommunale
Tél : 06 26 58 60 05 / 06 26 79 08 84
(Patrouille Nord/Patrouille Sud)
police@medoc-estuaire.fr

HORAIRES ÉTÉ (06/06 au 04/09)
Lundi au vendredi : 8h - 19h
(20h le mercredi/vendredi)
Samedi : 14h - 19h

HORAIRES HIVER
Lundi au vendredi : 8h - 19h
Samedi : 9h - 12h30

POINT INFO TOURISME

Port de Lamarque
33460 LAMARQUE
05 56 58 76 19
infotourisme@medoc-estuaire.fr

MAI - JUIN - SEPTEMBRE :
Mercredi au dimanche : 9h30 - 13h / 14h - 17h30
Fermé les lundis et mardis

JUILLET & AOÛT
7/7j : 9h - 18h